

[accueil](#) > [orientation](#) > l'éducation à l'orientation

Orientation

L'éducation à l'orientation

- > une mission à part entière de l'école
- > la note du 3 juillet 1995
- > le projet individuel d'orientation

L'éducation à l'orientation est désormais une mission à part entière de l'école

L'orientation est le résultat de l'interaction entre trois systèmes de représentations :

- la représentation de soi
- la représentation de l'univers professionnel
- la représentation des systèmes de formation.

De cette confrontation résultent une intention, une volonté, une projection de soi qui font du jeune un acteur de son propre devenir.

Le rôle de l'école consiste alors à donner au jeune les méthodes et les connaissances lui permettant de développer la capacité d'autonomie et la responsabilité qu'il exercera tout au long de sa vie. Aux différentes étapes de la scolarité, ces connaissances des parcours de formation et de l'environnement économique permettront à l'élève d'élaborer son projet. Il s'agit notamment de l'aider à enrichir ses représentations pour qu'elles soient les plus proches possible de la réalité.

 **Dans cette perspective, la note du 3 juillet 1995** a défini les objectifs et les principes d'organisation de l'éducation à l'orientation et de séquences consacrées à l'orientation dans le cadre de la rénovation des collèges.

 **La construction du projet individuel d'orientation** est un processus complexe, susceptible d'évolution et d'adaptation permanente. Il est préparé au sein de la communauté éducative :

- d'abord par l'élève lui-même qui devient progressivement l'acteur principal de son orientation,
- par son environnement familial,
- par l'action éducative des enseignants, personnels d'éducation et de documentation,
- par l'action des partenaires du monde socio-économique,
- par l'action spécifique du > [conseiller d'orientation-psychologue \(COP\)](#).

[haut de page](#)